

Évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE ESA Saint-Luc Bruxelles

Comité des experts :
Mme Fabienne PIRONET et M. Bernard CAZAUX, présidents
MM. Dimitri JEURISSEN, Charles KAISIN, Martin TOM DIECK
et Raf VAN DEN STORM, experts

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 16, 17 et 18 janvier 2013 à l'ESA Saint-Luc de Bruxelles. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'école supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles est une école d'arts plastiques, visuels et de l'espace regroupant huit options dispensées en 3 années : Arts numériques, Illustration, Bande dessinée, Publicité, Graphisme, Dessin d'architecture, Création d'intérieurs et Architecture d'intérieur.

Depuis 2007, l'ESA Saint-Luc organise également un master (60 crédits ECTS) en Architecture d'intérieur et deux masters (60 ou 120 crédits ECTS) en Patrimoine bâti (en collaboration avec la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'UCL) ou en Scénographie(s).

Elle organise finalement l'agrégation à l'enseignement secondaire supérieur en collaboration avec l'école de recherche graphique (erg).

- 1 Les objectifs du programme de l'établissement visent à donner aux étudiants une formation en Arts de l'espace ou en Arts visuels. Pour les Arts visuels, il s'agit d'un cursus court sur 3 ans menant au titre de bachelier et proposant 5 options : Arts numériques, Illustration, Bande dessinée, Graphisme et Publicité. Pour les Arts de l'espace, l'ESA propose deux options de cycle court (Dessin d'architecture et Création d'intérieurs) et une option de cycle long en 4 ou 5 ans sanctionnée par des masters : un master en Architecture d'Intérieur (un an) et deux masters à finalités spécialisées : Patrimoine bâti et Scénographie(s). Toutes ces formations couvrent un large champ de pratiques et sont soucieuses de préparer les étudiants à la réalité des professions concernées avec la conscience précise de la société dans laquelle ils auront à intervenir. Les cours techniques, artistiques et théoriques sont dispensés en fonction de ces objectifs avec le souci permanent que chaque étudiant puisse développer sa singularité de créateur.
- 2 Très généralement, les enseignements dispensés sont cohérents et répondent aux objectifs visés avec une mention particulière pour ce qui concerne l'option Dessin d'architecture : l'implication des enseignants, la satisfaction des étudiants et la très bonne insertion professionnelle des diplômés sont la marque d'une réussite incontestable.
- 3 Les modifications des usages professionnels convoquent à des remaniements pédagogiques constants qui sont soutenus par la direction dans les limites qu'autorise le cadre institutionnel. Les enseignants, qui ont pour une majorité une activité professionnelle en parallèle, activent les ajustements nécessaires et font bénéficier les étudiants de retours d'expériences appréciés par ceux-ci. Par ailleurs de nombreuses occasions sont offertes aux étudiants (visites, voyages, conférences, rencontres, *workshops*, stages, etc.) pour les sensibiliser aux réalités de terrain. Cependant (si ce n'est pour les options Arts numériques et Architecture d'intérieur qui ont la possibilité institutionnelle de faire des stages), les étudiants ne semblent pas toujours être suffisamment préparés à « l'après école ».
- 4 Le comité des experts a mesuré l'intérêt d'un « atelier vertical » permettant la rencontre entre les étudiants des différentes années d'une même option et parfois d'options différentes. Il conviendrait toutefois que l'établissement réfléchisse à l'opportunité d'organiser ce genre d'activités plus régulièrement et même entre les diverses options. Celles-ci pourraient travailler davantage les unes avec les autres, à l'image du monde professionnel qui fonctionne de manière de moins en moins cloisonnée (design global, par exemple) **(Recommandation 1)**.
- 5 Au niveau de l'articulation théorie-pratique, les enseignants ont une volonté avérée de rapprochement. Quelques enseignants de cours généraux parviennent à rattacher leurs interventions aux problématiques développées en ateliers. Pour que cela ait lieu de manière plus fréquente et plus « naturelle », il conviendrait que l'établissement puisse aménager les grilles horaires de façon à ce que des enseignants de matières différentes puissent intervenir conjointement sur le même projet, voire dans le même espace d'atelier **(Recommandation 2)**.
- 6 Les enseignants échangent relativement bien entre eux au sein de leur option ; ils se concertent régulièrement grâce aux conseils d'option et au Conseil de gestion pédagogique. La réflexion suscitée par la production du rapport d'autoévaluation interne a même convoqué les enseignants à échanger plus largement d'option à option, favorisant ainsi une meilleure connaissance et prise en compte de ce qu'est l'établissement dans sa globalité.
- 7 Le comité des experts a apprécié l'élaboration des référentiels de compétences pour certaines options et encourage la poursuite de cette démarche pour les autres **(Recommandation 3)**. L'adoption de tels référentiels font en effet évoluer les pratiques pédagogiques et améliorent de manière générale la qualité de la formation.

- 8 La nature des travaux qui sont proposés aux étudiants tout au long de leur cursus les amène à développer leur sens de l'autonomie. Ce point mériterait cependant d'être mieux explicité au niveau des programmes pédagogiques en tant que tel (**Recommandation 4**).
- 9 Les étudiants apprécient la mise à disposition des supports de cours, notamment via l'intranet, ainsi que l'existence du réseau wifi dans tout le bâtiment. Il serait cependant nécessaire que ces documents intègrent systématiquement les informations permettant de les identifier ainsi que ce qui est nécessaire à leur protection au niveau de possibles exploitations extérieures (mention des droits d'auteur) (**Recommandation 5**).
- 10 Les travaux des étudiants sont évalués de manière continue ou ponctuelle selon des procédures adaptées et qui correspondent aux différentes formes d'enseignement, aux options et aux niveaux, et cela dans le respect des textes officiels. Les étudiants reconnaissent la pertinence des cotations qu'ils obtiennent et apprécient grandement les retours des enseignants au terme de chaque projet. Les experts encouragent cependant les enseignants à accompagner leurs cotations de commentaires et de recommandations plus systématiques et mieux formalisés (peut-être sur des fiches d'appréciation) (**Recommandation 6**) ; certains étudiants ne semblant pas toujours comprendre au nom de quoi sont établis les critères d'évaluation.
- 11 Les stages que doivent suivre les étudiants des 2 options pour lesquelles le cadre légal les prévoit (Architecture d'intérieur et Arts numériques) leur sont très bénéfiques. Ils sont choisis et organisés avec beaucoup de rigueur et constituent une étape indispensable dans la connaissance des milieux professionnels concernés et de leurs usages. Un point très intéressant concerne les étudiants de l'option Architecture d'intérieur qui, à leur retour de stage, font état devant leurs camarades de ce qu'a été leur travail et du cadre dans lequel ils l'ont accompli. Ceci constitue un partage d'expérience efficient.
- 12 Les travaux de fin d'études sont bien abordés et bien encadrés. La conduite de ces projets personnels constitue la phase extrême de l'autonomisation des étudiants, l'un des objectifs importants du programme pédagogique.
- 13 Pour ce qui concerne la diffusion des informations et ses divers supports, les étudiants ont accès à tout ce qui peut concerner leur parcours et les formalités afférentes, depuis la procédure d'admission jusqu'à la diplomation. En cas de difficulté, ils sont conseillés efficacement par des équipes enseignantes et administratives toujours disponibles.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Même si des choses allant dans ce sens ont été parfois activées et bien que les contraintes légales et organisationnelles y soient peu favorables, le comité des experts recommande à la direction et aux divers conseils de réfléchir à l'intérêt que représenterait la mise en place de procédures favorisant la transversalité entre les options (**Recommandation 7**). Habituer les étudiants à travailler en groupe est un premier pas vers la transversalité. Alors que la réalité professionnelle le requiert constamment, ces occasions d'échanges sont encore trop rares dans la formation.
- 2 Il est apparu que certains enseignants, principalement ceux en charge de cours généraux (du fait de la multiplication de leurs interventions ou de leur peu d'heures de présence dans l'établissement) ne pouvaient pas participer autant qu'ils le souhaiteraient aux différents organes de réflexion et de concertation pédagogiques. Si l'établissement pouvait résoudre ce problème particulier, cela participerait à l'amélioration de la synergie nécessaire entre théorie et pratique (**Recommandation 8**).
- 3 Les fiches de cours constituent des référentiels très intéressants en termes d'information spécifique et de communication générale. Les étudiants les apprécient grandement. Il convient toutefois de favoriser leur production, de les compléter des modalités d'évaluation qui s'y rapportent, de les actualiser et de gérer leur mise en ligne (**Recommandation 9**).

- 4 Actuellement, l'établissement procède à une cotation par points (1000). Pour que les étudiants comprennent mieux le principe d'attribution des ECTS et que les enseignants parviennent à gérer efficacement les crédits résiduels, il semble nécessaire de clarifier le système (**Recommandation 10**).
- 5 L'établissement bénéficie de nouveaux locaux et la récente occupation n'a pas encore autorisé les étudiants de certaines options à s'approprier suffisamment leur espace de travail. Pour ce faire, il conviendrait qu'ils puissent au moins bénéficier de casiers de rangement pour leur matériel (les déménagements quotidiens constituent une entrave dommageable) ainsi que des modules ou panneaux permettant des accrochages (**Recommandation 11**). Cela leur permettra d'avoir sous les yeux l'état de leurs propres recherches tout en participant à l'échange général. Il serait également profitable que des lieux de partage soient institués (**Recommandation 12**) avec une possibilité de consulter une banque de données digitales palliant l'éloignement de la bibliothèque (**Recommandation 13**).
- 6 Concernant les stages, le comité des experts encourage vivement l'établissement à étudier toutes les pistes possibles afin de permettre aux étudiants qui n'y sont pas invités (résistance de certains professeurs et décrets limitatifs qui ne prévoient des stages que pour les options Arts numériques et Architecture d'intérieur) à en faire un (**Recommandation 14**) :
 - réflexion sur les possibilités de faire évoluer le décret ;
 - capitalisation sur les anciens étudiants pouvant devenir maîtres de stages et proposer des lieux pertinents ;
 - solutions « maison » déjà envisagées par certaines options sous forme de semaine(s) aménagée(s) permettant aux étudiants de ne pas manquer les cours ;
 - encourager les stages transversaux d'observation ne concernant pas directement le champ couvert par l'option ;
 - promouvoir les stages durant les vacances, en-dehors même des périodes scolaires.
- 7 Il ne semble pas exister de service spécifique d'aide à la réussite ; l'établissement pourrait réfléchir à l'opportunité, notamment, de mettre en place un processus de tutorat entre étudiants (**Recommandation 15**). Il serait intéressant qu'ils puissent se rencontrer plus régulièrement entre différentes années pour échanger et s'entraider.

a) Ressources humaines

- 1 L'enthousiasme et le dévouement des équipes enseignantes, techniques et administratives sont remarquables. La compétence des professeurs, la qualité de leurs enseignements et leur engagement sont avérés, ce sont des qualités que les étudiants apprécient grandement et dont ils ont témoigné.
- 2 L'établissement a mis en place des procédures qui favorisent l'intégration des nouveaux enseignants. La notion de « communauté d'établissement » est primordiale et fait partie des critères participant à la sélection des candidats lors des opérations de recrutement ; il serait souhaitable toutefois que la direction communique davantage sur ces critères (**Recommandation 16**).

b) Ressources matérielles

- 3 Il est à souligner que le déménagement dans le bâtiment de la place Morichar a offert à l'établissement des surfaces correspondant aux besoins matériels nécessaires et que la configuration des lieux est bénéfique au rapprochement entre les différentes options et améliore les rapports humains.
- 4 Au plan des aides rendues aux étudiants, les experts notent l'existence d'un service social remarquable ainsi que les deux maisons ERASMUS (comportant 16 places) qui favorisent la venue d'étudiants étrangers.
- 5 Le site Internet de l'établissement est de qualité ; il représente bien l'établissement, l'information disponible est fonctionnelle et pertinente. L'intranet, bien que ne permettant pas encore l'interactivité, est un bon moyen de diffusion et de communication entre l'administration, les enseignants et les étudiants. Ces derniers y trouvent les informations nécessaires à leur vie d'étudiant (emplois du temps, distribution des cours, affichage des notes, présence ou absence des professeurs, etc.).
- 6 Les ateliers techniques sont bien pourvus (notamment celui de gravure) : il est très intéressant que ce genre d'atelier puisse exister afin d'offrir aux étudiants qui le souhaitent une initiation à un médium. Cela leur permet de développer et de mettre à l'épreuve leur potentiel créatif dans un contexte de contraintes plus choisies et plus personnelles. Les étudiants qui s'y retrouvent proviennent d'horizons différents, ce qui favorise également la transversalité entre les options. D'autres ateliers similaires pourraient être créés en interne, voire en faisant appel à des partenariats (**Recommandation 17**).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a) Ressources humaines

- 1 Il apparaît que les enseignants procèdent généralement d'eux-mêmes à l'ajustement de leurs connaissances. Le comité des experts souligne qu'il importe de les encourager à utiliser les offres de formation continue lorsque cela est possible et s'avère nécessaire (le numérique convoque notamment à de très fréquentes actualisations des pratiques et des savoirs) (**Recommandation 18**).
- 2 Une meilleure communication sur les moyens disponibles pour inviter des intervenants extérieurs permettrait aux enseignants de faire preuve de davantage d'initiatives à cet endroit (**Recommandation 19**).

- 3 Le comité des experts constate la faible implication des étudiants au sein des commissions utiles à la gouvernance de l'établissement. Il encourage Saint-Luc Bruxelles à sensibiliser davantage les étudiants sur leur rôle notamment au sein du Conseil des étudiants (**Recommandation 20**).

b) Ressources matérielles

- 4 Un élargissement des heures d'ouverture des ateliers et plus généralement du bâtiment permettrait une occupation à même de répondre au besoin des étudiants : en effet, certains regrettent de ne pas avoir suffisamment accès à leurs ateliers afin d'y travailler seuls ou avec d'autres (**Recommandation 21**).
- 5 Il n'existe pas d'inventaire général du matériel ni des équipements achetés. L'établissement dispose de très peu de matériel informatique (hardware et software) et les étudiants sont alors tenus de travailler sur leur propre matériel. On peut se demander si cette économie d'investissements dans un domaine qui ne cesse d'évoluer et aussi fortement utilisé dans les milieux professionnels ne risque pas à terme de diminuer l'attrait que représente l'établissement dans sa dimension professionnelle auprès des étudiants.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'établissement favorise l'ouverture au monde et aux cultures sous de multiples formes (voyages, workshops, visites, théâtre, spectacles divers, etc.). Des partenariats sont noués avec les associations culturelles du quartier.
- 2 Il existe plusieurs possibilités d'échanges pour les étudiants, notamment grâce au programme Erasmus. La manière dont l'établissement établit les contacts avec les écoles partenaires (visite préalable de l'établissement étranger, échanges entre enseignants, etc.) est rigoureuse. La sélection, la préparation et le suivi de l'étudiant assurent à cette organisation sa pleine efficacité.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

Afin de donner aux étudiants les contacts nécessaires pour mieux engager leur « vie d'après », il conviendrait d'élargir les partenariats locaux, de multiplier les visites d'agences, les interventions d'artistes et de créateurs et d'impliquer davantage les professionnels dans les cours (**Recommandation 22**).

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

Le rapport d'autoévaluation est d'une grande qualité formelle, ses éléments constitutifs sont exposés de manière claire et argumentée, ses énoncés correspondent à la réalité que le comité des experts a pu observer. Une véritable culture qualité se développant à tous les niveaux de l'établissement a été mise en place. Le rapport est devenu un outil de communication efficient qui participe à la cohésion de l'établissement. La responsable qualité est très pertinente dans sa mission, les équipes administratives et pédagogiques sont impliquées et collaboratives.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Il convient de poursuivre la démarche qualité dans cette voie en élargissant la concertation auprès des étudiants actuels (**Recommandation 23**) et profiter de l'avis des anciens.
- 2 L'exercice d'autoévaluation mis en place est à poursuivre ; il faut maintenant traduire les constats et les pistes de solutions énoncées en définition d'objectifs et d'actions et identifier les responsables de chacun des projets afférents (**Recommandation 24**). Le comité des experts apprécie que certaines des actions envisagées en interne aient déjà été engagées depuis la remise du rapport.
- 3 La documentation mise à la disposition des experts est de qualité, elle gagnerait cependant à être davantage partagée au sein de l'établissement. Les outils de communication interne existent mais leur efficacité n'est pas toujours avérée : une diversification des supports ainsi qu'une circulation tant au niveau horizontal que vertical améliorerait l'accès aux informations (**Recommandation 25**).
- 4 Le comité des experts invite l'établissement à systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants chaque année (**Recommandation 26**) et à réfléchir à la mise en place de dispositions facilitant l'implication des étudiants dans les différents organes de concertation (**Recommandation 27**).
- 5 Finalement, les experts encouragent la création d'un réseau d'anciens étudiants afin de créer une communauté agissante autour de l'établissement : valorisation d'expériences, opportunités de stages, d'emplois, etc.) (**Recommandation 28**).

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite d'évaluation externe, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments qui suivent.

L'établissement est bien structuré et, dans l'ensemble, très bien équipé. Les équipes sont compétentes, bien coordonnées et disponibles pour les étudiants, soucieuses de leur bien-être, de leur épanouissement personnel et de leur réussite professionnelle.

Les enseignements dispensés sont cohérents et en accord avec les objectifs visés. Le comité des experts salue particulièrement l'exercice d'élaboration de référentiels de compétences. Du point de vue pédagogique, quelques améliorations peuvent encore être apportées, en particulier en ce qui concerne la transversalité entre les différentes options et les pratiques d'évaluation.

Toutes les formations offertes préparent assez bien les étudiants à leur future profession. La préparation à la vie « après école » reste cependant à améliorer, via, entre autres, l'organisation plus généralisée de stages, l'élargissement des liens avec le milieu professionnel extérieur et le contact avec les anciens.

L'établissement s'est bien approprié la démarche qualité et l'a fait de manière collégiale. L'exercice d'autoévaluation a permis une meilleure connaissance mutuelle des acteurs, fait naître quelques débats et donné lieu à quelques améliorations déjà réalisées. Il reste à associer pleinement les étudiants à la démarche et à implémenter le plan d'action déjà dessiné dans le rapport d'autoévaluation, en y ajoutant les quelques éléments repris dans la synthèse ci-dessous.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formations offertes couvrant un large champ de pratiques, soucieuses de préparer les étudiants à la réalité des professions concernées ⇒ Enseignements dispensés cohérents et en accord avec les objectifs visés ⇒ Prise en compte des modifications des usages professionnels ⇒ Existence de l'atelier vertical ⇒ Rapprochement entre les cours théoriques et les cours d'atelier ⇒ Bonne concertation entre les enseignants ⇒ Existence d'un référentiel de compétences pour certaines options ⇒ Évaluation continue ou ponctuelle, adaptée et pertinente ⇒ Stage organisé pour deux options ⇒ Informations diverses disponibles pour les étudiants ⇒ Enthousiasme, dévouement et compétences des équipes ⇒ Primauté de la notion de communauté d'établissement dans les recrutements ⇒ Bâtiment adapté aux besoins matériels et favorisant les rapprochements entre options ⇒ Différents ateliers techniques bien pourvus ⇒ Bonne ouverture à l'extérieur ⇒ Démarche qualité développée et bien intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manque de transversalité entre les options ⇒ Manque de formation à « l'après école » ⇒ Non systématisation et non formalisation de retours d'évaluations sous la forme de commentaires ou de recommandations ⇒ Absence de stage pour certaines options ⇒ Difficulté pour les enseignants des cours généraux de participer à la vie de l'établissement ⇒ Absence de casiers et de panneaux d'accrochage pour les étudiants ⇒ Faible développement de la formation continue des enseignants ⇒ Manque de communication sur les moyens disponibles pour les intervenants extérieurs ⇒ Heures d'ouverture limitées pour les ateliers ⇒ Absence d'inventaire général du matériel et des équipements ⇒ Manque d'implication des étudiants dans la vie de l'établissement

Opportunités et risques

- ⇒ Localisation au centre de Bruxelles
- ⇒ Environnement socioculturel local et national riche et dynamique

Recommandations

- ⇒ Réfléchir à l'opportunité d'élargir les possibilités de rencontres entre étudiants des différentes options
- ⇒ Réfléchir à un nouvel aménagement des grilles horaires permettant aux enseignants de matières différentes d'intervenir davantage de façon conjointe sur un même projet, voire au sein du même atelier
- ⇒ Poursuivre la démarche d'élaboration des référentiels de compétences et des fiches de cours pour les différentes options
- ⇒ Étudier toutes les pistes possibles afin de permettre aux étudiants de toutes les options de réaliser un stage
- ⇒ Clarifier le système d'attribution des ECTS
- ⇒ Réfléchir à l'opportunité de mettre en place un véritable service d'aide à la réussite
- ⇒ Étendre les heures d'ouverture des ateliers aux étudiants
- ⇒ Élargir davantage les liens avec les milieux extérieurs
- ⇒ Sensibiliser les étudiants sur l'importance de leur rôle dans la vie de l'établissement
- ⇒ Améliorer la communication interne au sein de l'établissement et s'assurer de son efficacité
- ⇒ Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants



Evaluation 2012-2013 des cursus
**Arts plastiques, visuels et de
 l'espace**

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

KLEIN Françoise

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
 de l'autoévaluation

Dujardin Cécile